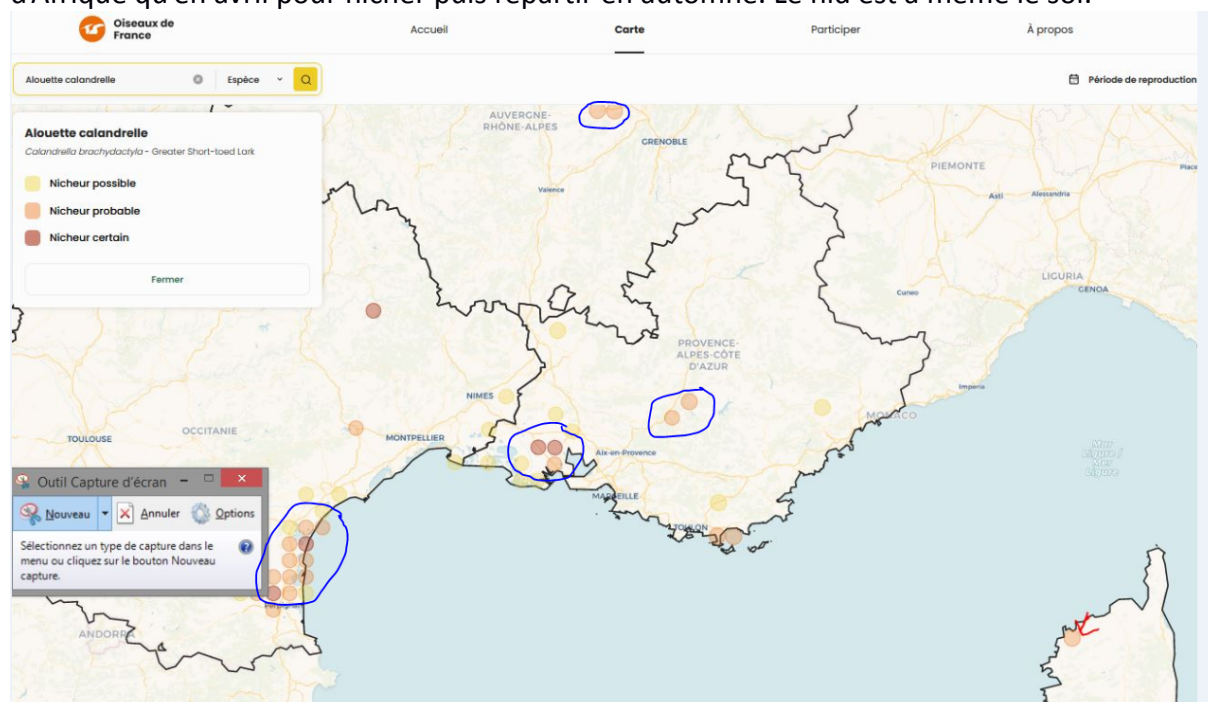


**Note* sur l'inventaire de l'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*) dans la zone de saut et ses abords
au camp Raffalli (2^{ème} REP) à Calvi
Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse
(Bernard Recorbet et Jacques Artieda**, bénévoles du CEN)
juin 2023**

*note diffusée uniquement auprès de l'autorité militaire sauf autorisation

**auteur des photos de l'Alouette in situ

Contexte : l'Alouette calandrelle est un petit passereau de la taille d'un moineau qui vit naturellement dans des zones de steppes sèches et les vastes zones dunaires et qui s'est adaptée aux pâturages extensifs des zones méridionales ; c'est une migratrice qui ne revient d'Afrique qu'en avril pour nicher puis repartir en automne. Le nid est à même le sol.



Carte 1 : zones de reproduction possibles, probable et certaines en France (mailles de 10x 10 km) source : oiseauxdefrance.org auquel nous collaborons (atlas des oiseaux nicheurs de France en cours, donc non définitif)

L'aire de reproduction en France se limite aujourd'hui à la plaine de Crau au nord de la Camargue), certains secteurs du Languedoc (certains vignobles et arrières plages/Dunes) ,

le plateau de Valensole et possiblement dans l'Ain. En Corse l'espèce nichait autrefois dans certaines vignes également près de Bastia et Ajaccio (zones d'arrières dunes), la dernière reproduction certaine remonte à 2011 sur les terrasses sableuses de l'embouchure Liamone (Recorbet, obs. pers.). Tout récemment une population relictuelle a été trouvée en 2020 sur la zone de parachutage du camp Raffalli/2ème REP à Calvi dans le cadre d'une étude d'impact, estimée à moins à 4 couples nicheurs probables (Armand, 2022).

De toute évidence l'espèce est en déclin en France ce qui a conduit les experts de la conservation de la nature à classer l'espèce en Danger selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la Nature (MNHN, UICN Comité français, LPO, SEOB & OFB (2020). On constate aussi le déclin ailleurs en Europe (-10%, source : KELLER, (V.), HERRANDO, (S.), VORISEK, (P.) & al.- 2020).

Informé via les réseaux ornithologiques et la publication de la note de 2022 dans la revue internationale *Alauda* (Armand, 2022) et fort de ses liens étroits et constructifs avec le Ministère de la Défense (convention nationale CEN et régionale pour le site militaire d'Aspretto), le CEN a proposé d'établir un état des lieux de cette population patrimoniale pour la Corse et la France, proposition acceptée. Nous rajouterons que cette contribution apportera des données pour l'atlas des oiseaux nicheurs de France en cours (inventaire soutenu par le Ministère en charge de l'Ecologie)

Méthode

L'objectif n'étant pas de réaliser un inventaire détaillé, au demeurant difficile dans un site utilisé régulièrement pas les militaires (champ de manœuvre et en particulier de parachutage) nous avons obtenu une autorisation spéciale pour parcourir les 53 ha (environ de terrains à priori favorables à l'espèce, le 7 juin 2023. L'inventaire a débuté à 8 h 30 pour terminer à 10 h 30. Le temps était ensoleillé, peu venteux et assez chaud (conditions optimales) ; nous avons parcouru 6 km en sillonnant la zone avec l'application IGN Iphigénie pour matérialiser la trace et se repérer (cf. carte 2) ; nous avons à intervalle régulier fait des points d'écoute et d'observation en notant les contacts auditifs et visuels avec l'alouette Calandrelle (ainsi que les autres espèces)



Carte 2 : secteur prospecté, à priori favorable (cerné de jaune) et parcours pédestre effectué (trace rouge), environ 70 ha

Pour les relevés nous avons utilisé l'application « Naturalist », disponible en mode nomade sur smartphone/Androïd, qui permet de bancariser directement les informations sur la base de données Faune France. Cette base de données créée par la Ligue de Protection des Oiseaux est la principale source pour l'élaboration du nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France auquel nous participons. *En raison de la nature du site, la saisie des données espèces a été faite en mode confidentiel (pas de diffusion grand public de la donnée mais simplement bancarisation pour le futur atlas).*

Végétation et structure :

Outre le relevé des oiseaux présents nous avons noté le couvert végétal et le mode de gestion (qui expliquent la présence de l'espèce). Certaines plantes ont été déterminées par photo par Guilhan Paradis, phytosociologue.

La partie nord ouest (zone de saut) est très plate et est dominée par une formation sur terrain légèrement sableux de graminées à Stipe du Cap (*Stipella capensis*) dense et homogène et fauchée régulièrement (fauchage ce jour à partir de 9 h30) en plus d'entretien par un troupeau ovin. Cette espèce est considérée comme sténoméditerranéenne par Jeanmonod & Gamisans (Flora Corsica, 2013,) mais d'après ce qu'on voit en Corse, l'espèce paraît être invasive selon le professeur Paradis. On note aussi la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum* subsp. *ovatum*), la Molène sinuée (*Verbascum sinuatum*) en rosette (fauche répétée), le Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*) rares pieds au ras du sol et une astéracée, l'hédypnois (*Hedypnois rhagadioloides*) plantes communes des prairies sèches, fauchées et pâturées.

Au delà de la piste nord-sud qui traverse la zone de saut on monte progressivement vers une modeste butte où le Stipe du Cap disparaît presque. Le sol est plus rocailleux et on trouve là une formation de maquis au stade nain car girobroyée très régulièrement et également parcourue par les ovins. Trois espèces dominent, la Lavande des Maures (*Lavandula stoechas*) plutôt dominante, quelques rares pieds de Ciste de Montpellier à l'état nain et des plaques de pieds de Myrte (*Myrtus communis*) tous aussi rabougris (moins de 15 cm) et très espacés. On note des touffes de Brachypode  (*Brachypodium retusum*), certainement broutées par les brebis, l'Inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*) parsemée, l'Anthyllide de Gérard (*Dorycnopsis gerardii*), la Carline dorée (*Carlina corymbosa*) et le Millepertuis commun (*Hypericum perforatum* subsp. *veronense*) entre autres. C'est une végétation très clairsemée et de très faible hauteur de 20 à 30 cm.

C'est donc une végétation  banale qu'on trouve là et la présence de l'Alouette calandrelle tient au mode de traitement (fauche, girobroyages très fréquents + pastoralisme) qu'elle semble donc affectionner.

Les bordures sud et sud-est sont plus arborées et ne conviennent pas à l'Alouette calandrelle.

Résultat de l'inventaire du 7 juin 2023 :

Nous avons trouvé l'espèce à l'interface de la zone plate à Stipe du Cap et la butte, comme le montre la localisation des contacts (9 estimés mais avec une marge d'incertitude sur des doublons potentiels, du fait du dérangement. déplacement des oiseaux possibles)



carte 3 : Alouette calandrelle ; localisation des chanteurs le 7 juin 2023
(des comptes double ne sont pas exclus)

Commentaire : le nombre de contacts visuels et auditifs montre qu'une petite population est bien installée comme l'avait déjà constaté Armand (2022) qui avait noté 4 chanteurs simultanés le 25 mai 2020. Nous avons noté un oiseau en transport de nourriture (pour le nourrissage des poussins au nid) mais sans localiser le nid. On notera que la majorité des oiseaux a été localisée de part et d'autre de la piste centrale nord-sud dans la zone de transition vers la butte ainsi que sur celle-ci. Ce n'est donc pas la formation herbeuse à Stipe du Cap qui semble la plus recherchée mais plutôt le secteur intermédiaire, toujours avec une végétation très basse et peu dense (en tout cas en juin) .



Nous avons également recensé au moins 3 Pipits rousselines (*Anthus campestris*) chanteurs sur les mêmes secteurs alors que deux mâles chanteurs d'Alouette lulu (*Lulula*

arborea) étaient notés sur la butte en limite des zones avec arbustes et arbres (où l'espèce se perche souvent). Ce Pipit affectionne ce type d'habitat aussi bien sur le littoral qu'en montagne tout en étant assez localisé en Corse. L'Alouette lulu est plus commune et aime bien la présence d'arbres clairsemés et de haies tant en plaine qu'en montagne en Corse. Il est à noter que ces trois espèces sont patrimoniales et mentionnées à l'annexe 1 de la directive oiseaux 2009/147/CE du parlement européen sur la conservation de la nature. Par contre, nous n'avons pas vu ni entendu d'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) espèce notée par Armand en 2020. Nous avons aussi vu plusieurs Corneilles mantelées (*Corvus corone cornix*), des Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbica*) qui doivent nicher dans le camp et des étourneaux unicolores (*Sturnus unicolor*) espèce très commune en Corse en nidification ainsi que le Milan royal (*Milvus milvus*) abondant en Balagne et la Buse variable (*Buteo buteo*), rapaces qui doivent nicher dans les grands arbres à proximité et qui sont communs en Corse.

Pour l'Alouette Calandrelle, on peut estimer cette année la population du Camp Raffalli à 6 à 8 couples. En l'état actuel des connaissances, ce pourrait être la seule et dernière population de Corse (pour l'ancienneté on manque de recul puisque la découverte de cette population date de 2020).



Gestion de l'habitat et maintien de l'espèce

La présence de l'espèce montre que la gestion du site est optimale pour l'espèce. Y compris pour le succès de reproduction malgré les activités militaires et l'entretien qui semble fréquent). Le maintien d'un habitat très ouvert avec girobroyage et le pastoralisme ovin constituent deux atouts. La faible fréquentation du site (accès interdit sauf éleveur accrédité et militaires) garantit aussi la quiétude de l'espèce qui supporte visiblement bien les activités militaires actuelles. Le CEN de Corse peut, si l'autorité militaire le souhaite, poursuivre le suivi de cette population comme cela se fait pour le Goéland d'Audouin à la base marine d'Aspretto à Ajaccio et éventuellement apporter un conseil à la gestion intégrée.

Conclusion

On ne peut être que satisfaits dans un contexte d'érosion de la biodiversité, de trouver encore l'espèce sur ce site alors qu'elle semble avoir disparue des autres localités de Corse où elle était présente. Il convient néanmoins de rechercher l'espèce dans d'autres sites d'habitats ouverts où des petits noyaux pourraient se maintenir, soit par modification du mode de gestion soit tout simplement par défaut de prospection, ce qui était très probablement le cas sur ce site (à rechercher en plaine ou piémont, en régions ajaccienne et bastiaise, Balagne, plaine de Figari, plaine orientale), d'autant que la population sarde, proche, est assez importante (1000 à 5000 couples, Grossu, 2017) et peut contribuer à rétablir certaines populations dans des biotopes (re)devenant favorables.

Bibliographie sommaire

ARMAND (T.) 2022. L'Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla* en Corse : historique et redécouverte d'une population relictuelle. *Alauda* 90 (1), 29-32

GRUSSU (M.) 2017.- Gli uccelli nidificanti in Sardegna. Status, distribuzione e popolazione aggiornati al 2016. *Aves Ichnusae* 11: 3-49.

KELLER, (V.), HERRANDO, (S.), VORISEK, (P.) & *al.*- 2020. European Breeding bird Atlas 2 : Distribution, Abundance, and change. European Bird Census . Council and Lynx Edicion, Barcelona : 967 p

MNHN, UICN Comité français, LPO, SEOF & OFB (2020). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre des Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Paris, France. Rapport d'évaluation

THIBAULT (J-C.) & BONACCORSI (G.) 1999.- *The birds of Corsica, an annotated checklist*. BOU checklist series 17, British Ornithologists' Union, Royaume-Uni.

Site internet consulté : **oiseauxdefrance.org** (cartes de répartition, mailles 10x10km dans le cadre de l'enquête oiseaux nicheurs de France, en cours, auquel nous participons via l'application Naturalist)

Remerciements

Nous remercions Les lieutenants-colonels René Mercury (Délégué militaire départemental adjoint de Corse du Sud), et Olivier Argenson (commandant en second du 2^{ème} REP) pour nous avoir autorisé à accéder au site. Nous remercions également Guilhan Paradis, phytosociologue et ancien professeur de l'université de Corse qui nous a aidé pour la détermination de certaines plantes trouvées sur le site. Enfin nous remercions Thomas Armand qui, dans un cadre professionnel a découvert ce noyau de population et nous a communiqué sa publication, autorisée par l'ESID (Établissement du Service d'Infrastructure de la Défense de Lyon).

Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse

**Association loi 1901 agréée protection de l'environnement au niveau régional / Arrêté n°2B-2022-10-15-00002 du 15/10/2022 Agrément
Conservatoire d'espaces naturels Corse R 20 -2017-02-28-001 du
28/02/2017**

Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Siège Social : Maison Andreani, 871 avenue de Borgo,
20290 BORGIO – SIRET 39075220200031- APE 9499Z -
Tél.: 04.95.32.71.63 - Email : contact@cen-corse.org - Site
internet : www.cen-corse.org